

Visa pour études (général)

- Un formulaire de demande de visa de court séjour dûment complété en français ou en anglais et signé
- Deux photographies d'identité récentes
- Passeport + Photocopie de ses 5 premières pages du passeport ainsi que de toutes les pages comportant des visas ou des tampons
- Hukou original (pour les ressortissants chinois) et sa traduction en français ou en anglais + Photocopie de toutes les pages et mentions du hukou
- Permis de résidence émis par les autorités compétentes de la municipalité de Shanghai, des provinces de l'Anhui, du Jiangsu ou du Zhejiang + photocopie
- Certificat de scolarité (ou diplôme) + copie + traduction en français ou en anglais
- Certificat d'inscription dans un établissement d'enseignement français (original + copie)
- Justificatif d'hébergement (original + copie)
  - si un logement a été loué : bail
  - si un logement est mis gracieusement à la disposition de l'étudiant : attestation de l'hébergeant sur papier libre et copie de sa carte d'identité française ou de sa carte de séjour
  - pour un logement en cité universitaire : attestation du CROUS
  - autres cas : lettre explicative
- Dépôt bancaire (original + copie)
- Réservation de billet d'avion aller-retour (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)
- Assurance médicale internationale soins/rapatriement + photocopie (uniquement en version anglaise ou française - pas de version chinoise)

NB : Les boursiers du Gouvernement français peuvent déposer leur dossier directement au Consulat général de France à Shanghai en prenant au préalable un rendez-vous par l'intermédiaire du centre d'appels du Centre de Demandes de Visas France